

Société du Havre de Montréal

États financiers au 31 mars 2007

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Revenus, dépenses et actifs nets	3
Flux de trésorerie	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de
Société du Havre de Montréal

Nous avons vérifié le bilan de Société du Havre de Montréal au 31 mars 2007 et les états des revenus, dépenses et actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Montréal
Le 1^{er} mai 2007

Société du Havre de Montréal

Revenus, dépenses et actifs nets

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
	\$	\$
Revenus		
Contribution en vertu du « Programme innovation, développement de l'entrepreneurship et exportation » destiné aux PME (IDÉE-PME)	257 090	518 748
Contribution du Fonds de développement de la métropole	95 000	380 000
Contribution de la Ville de Montréal	481 048	417 232
Autres contributions	17 388	40 388
Intérêts et autres	1 812	927
	<u>852 338</u>	<u>1 357 295</u>
Dépenses		
Salaires et charges sociales	177 626	174 709
Honoraires professionnels et de consultation	566 384	871 618
Frais de relations publiques	28 074	37 788
Charges locatives	103 422	116 256
Frais de bureau	3 375	11 862
Frais de représentation	13 363	19 142
Télécommunications	8 188	3 388
Frais bancaires	162	191
Autres		329
	<u>900 594</u>	<u>1 235 283</u>
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	(48 256)	122 012
Actifs nets au début	<u>126 795</u>	<u>4 783</u>
Actifs nets à la fin	<u><u>78 539</u></u>	<u><u>126 795</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société du Havre de Montréal

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	(48 256)	122 012
Élément hors caisse		
Variations d'éléments du fonds de roulement		
Taxes à la consommation à recevoir	3 412	(11 491)
Contributions à recevoir	(129 732)	
Comptes fournisseurs et charges à payer	107 018	(56 133)
Contributions reportées	(7 547)	(111 627)
Diminution de l'encaisse	(75 105)	(57 239)
Encaisse au début	167 520	224 759
Encaisse à la fin	92 415	167 520

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société du Havre de Montréal

Bilan

au 31 mars 2007

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	92 415	167 520
Taxes à la consommation à recevoir	20 552	23 964
Contributions à recevoir	<u>129 732</u>	
	<u><u>242 699</u></u>	<u><u>191 484</u></u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	164 160	57 142
Contributions reportées		<u>7 547</u>
	<u>164 160</u>	64 689
ACTIFS NETS		
Non affectés	<u>78 539</u>	126 795
	<u><u>242 699</u></u>	<u><u>191 484</u></u>

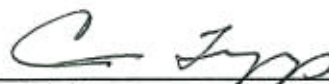
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur



Administrateur



Société du Havre de Montréal

Notes complémentaires

au 31 mars 2007

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué le 28 août 2002 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a comme mission de proposer pour le havre et les espaces urbains qui l'entourent les grandes lignes d'un plan d'intervention concerté, assorti d'une stratégie de mise en œuvre et de financement. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des revenus

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des dépenses d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et dans la mesure où l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour son fonctionnement régulier.

3 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Des honoraires professionnels au montant de 215 000 \$ en 2006 et en 2007 ont été versés à une société détenue par un administrateur. Cette opération a été conclue dans le cours normal des activités et est mesurée à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

4 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.